



**Rapport moral de Patrick Doutreligne**  
**Président de l'Uniopss**  
**Assemblée générale ordinaire du 15 juin 2022**

L'année 2021 devait être l'année de sortie de crise..., hélas concernant le Covid des vagues successives sont intervenues impactant toute la société et particulièrement les plus modestes, et mobilisant toujours fortement les acteurs des secteurs sanitaire et social. Ces rebonds successifs nous ont imposé de reporter une seconde fois notre congrès prévu à Rennes et programmé en 2022 mais le sujet le plus préoccupant s'est révélé cette année être la problématique d'attractivité des métiers du social et médico-social.

Nous avons alerté les pouvoirs publics sur la dégradation de la situation, nous avons sollicité les syndicats employeurs et les syndicats salariés pour qu'ils participent à élaborer des solutions structurelles.

Sous notre pression et à la suite de notre contribution auprès des rapporteurs nommés par le gouvernement nous avons obtenu en février 2022 un rattrapage équivalent à la prime Ségur apportée au personnel médical qui a permis d'atténuer cette injustice ressentie par les personnels de nos associations. Les dispositions oublient les autres acteurs, professionnels du social pourtant indispensables à la qualité des services rendus par nos associations, l'Uniopss reste vigilante à la prise en compte de leur situation.

Le problème de l'attractivité ne doit pas s'arrêter avec l'obtention de cette prime car les difficultés sont plus profondes liées à la reconnaissance de ces métiers, à la formation, aux passerelles à établir... Si une bonne partie des associations de notre secteur a été relativement protégée par les décisions des politiques quant au « quoi qu'il en coûte » nos craintes reposent évidemment sur les suites. Les primes, quel qu'elles soient, ne sont pas suffisantes. C'est une réelle revalorisation des salaires qui est indispensable car une part non négligeable de nos professionnels nous quitte pour d'autres métiers plus avantageux. La situation est devenue catastrophique et certains établissements sont amenés à fermer des services, voir à fermer définitivement la structure.

Au sortir de cette crise saura-t-on en retenir les leçons ? Les systèmes d'économie inspirés du monde de l'entreprise vont-ils ressurgir ? La sortie progressive de l'endettement s'exercera t'elle aux dépens des dépenses sociales ? La proximité et la souplesse autorisées perdureront t'elles ?

La période qui s'est ouverte reflète une période d'incertitude que les campagnes électorales n'ont pas éclairé sur les véritables choix à venir et sur les méthodes de concertation prévues à défaut des co-constructions toujours évoquées et jamais mises à l'œuvre. D'importants défis sont devant nous qu'il s'agisse du vieillissement de la population, du pouvoir d'achat des plus modestes, de l'effectivité des dispositifs d'inclusion sociale, de la protection des enfants, de la formation et de l'emploi des jeunes...

Dans ce contexte notre secteur associatif non lucratif doit réaffirmer ses valeurs que représentent la dignité des personnes accueillies ou suivies, leur défense face aux injustices et au creusement des inégalités et la garantie de leur place à part entière dans notre société.

La force de notre modèle associatif réside tant dans sa vie démocratique et son approche sociétale que dans son modèle non lucratif mais il doit être aussi participatif et résilient et préserver notre capacité à nous unir pour mener ces combats.

L'Uniopss sera au rendez-vous de ces convergences, de ces initiatives et de cette noblesse que représente la défense du plus faible, du plus fragile ou du plus souffrant.

Nous resterons un vecteur de propositions, un acteur constructif d'innovations, un témoin des besoins de la population et un représentant objectif et sans concessions de notre secteur associatif.